

Démarche Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

	Acteurs	Rôle	Formations	
Groupe de travail	Direction	<p>Auprès des patients, résidents ou enfants (Sanitaire et Social – 2S)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fixe le cadre de l'accueil dans l'établissement 	<p>Dans l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définit et engage la politique de prévention • Détermine les moyens humains, matériels et financiers • Intègre la prévention dans la gestion des activités et projets 	<p>Développer et manager la prévention dans son établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initier et développer un projet de prévention des risques professionnels • Manager la Santé & Sécurité
	Animateur de Prévention	<p>Auprès des patients, résidents ou enfants (2S) <u>Si interne à l'établissement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Repère les dangers • Évalue les risques • Contrôle l'efficacité des mesures 	<p>Dans l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anime la démarche de prévention (si interne) • Suit la démarche • Réalise des analyses de situations de travail (si interne) • Forme les salariés 	<p>Formateur PRAP IBC (Industrie, bâtiment Commerce) ou 2S ou PE (Petite Enfance) ou BUREAU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre et anime une démarche de prévention des risques professionnels. • Former les salariés « Acteur PRAP »
	Salariés	<p>Auprès des patients, résidents ou enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repère les dangers • Applique les règles • Suit les protocoles 	<p>Dans l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repère les risques dans son travail • Propose des actions d'amélioration • Participe à la mise en place d'actions d'amélioration • Évalue les actions 	<p>Acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (A PRAP)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt de la prévention • Repérage des risques dans leur travail • Maîtrise du risque ou remontée de l'information
	Direction, CHSCT, médecin du travail, encadrement, salariés, ...	<p>Auprès des bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • 	<p>Dans la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valide ou non les actions, en propose d'autres, les hiérarchise • Transmets pour décision à la direction • Planifie et suit les actions (critères d'évaluation) • Initie l'évaluation • Propose des actions d'amélioration 	<p>Formation ou information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarche PRAP • Rôle du comité de pilotage et de chaque acteur